Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# SAISIR LE TRIBUNAL JURIDIQUE

---
Par Luc

Bbonsoir

1 Peux t on encore assigner un syndicat de copropriétaire en référé
- par un simple exploit d'huissier
- seul sans assistance d'un avocat,
(le préjudice est inférieur à ce qui resterait à la charge du requérant après déduction de l'article 700)
- auprès du Tribunal judiciaire (fusion du TGI et du TI) ?

2 Comment doit on, depuis le 01/01/2020, désigner celui ci s'agissant de l'ex TGI seul compétant en matière de droit de la copropriété. ?